

## DOSSIER DE CANDIDATURE - KOH-LANTA 21

### INSCRIPTION

Nom :	Prénom :	Sexe :
Date de naissance :	Âge :	Ville de naissance :
Adresse :	Code postal :	Ville :
Tél. domicile :	Tél. portable :	Tél. professionnel :

Situation de famille (si conjoint(e) ou ami(e), prénom, âge, profession) :

Nombre d'enfants (prénom, âge, étude ou profession) :

Nationalité :

Profession (soyez précis) :

Mail :

### QUESTIONS

Répondez aux questions sur papier libre.

**QUESTION 1** : Décrivez-vous en quelques lignes ?

**QUESTION 2** : Pourquoi voulez-vous participer à Koh-Lanta ?  
En quoi participer à Koh-Lanta changerait votre vie ?

**QUESTION 3** : Pourquoi devrions-nous vous choisir plutôt qu'un autre ?

### PHOTOS

**PHOTO 1** : UN PORTRAIT EN GROS PLAN

**PHOTO 2** : UNE PHOTO EN PIED

**PHOTO 3** : UNE PHOTO EN MAILLOT DE BAIN

*Ne pas hésiter à fournir d'autres photos.*



Votre dossier de candidature doit être renvoyé  
avant le **20 mars 2020** à l'adresse suivante :

**SÉLECTIONS KOH-LANTA 21**  
**ADVENTURE LINE PRODUCTIONS**  
23, RUE LINOIS  
75015 PARIS

Article 11 : Données et informations – Loi Informatique et Libertés

Les candidats sont informés et acceptent que l'Organisateur, en collaboration avec la société JIM PRODUCTIONS, procède à la collecte et au traitement des données les concernant dans le cadre des Sélections des concurrents du Jeu, conformément à ses obligations légales et dans un intérêt légitime. Ces données, nécessaires à la prise en compte de leur participation, ont pour destinataire l'Organisateur, la société JIM PRODUCTIONS et le primo-diffuseur du programme. L'Organisateur s'engage à ne faire aucun autre usage, notamment commercial, des données communiquées que celui visant à sélectionner les concurrents pour le Jeu ou toute saison suivante éventuelle et ce, dans le respect des délais de conservation des données fixés ci-après. Les données personnelles communiquées par les candidats seront conservées pendant les durées suivantes :

- 5 (cinq) ans si le candidat est sélectionné pour participer au Jeu,  
- 2(deux) ans si le candidat n'est pas sélectionné pour participer au Jeu.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa version consolidée du 24 janvier 2006 et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, et dans la limite des obligations légales de conservation, les candidats disposent des droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression, de restriction d'utilisation et de portabilité des données les concernant. Les candidats disposent également du droit de donner des directives sur le sort des données collectées en cas de décès. Pour exercer ces droits, les candidats pourront adresser leur demande à tout moment à l'Organisateur par courrier simple à l'adresse suivante : ADVENTURE LINE PRODUCTIONS - Direction Juridique - 23, rue Linois - 75 015 Paris

En cas de doute raisonnable quant à l'identité du demandeur, l'Organisateur peut demander que lui soit fournis des informations supplémentaires pour confirmer l'identité de la personne concernée. Les frais d'envoi seront remboursés par l'Organisateur sur simple demande de l'intéressé. Les dossiers de candidature ne seront pas retournés et seuls les candidats retenus pour passer l'étape suivante seront contactés par l'Organisateur.